

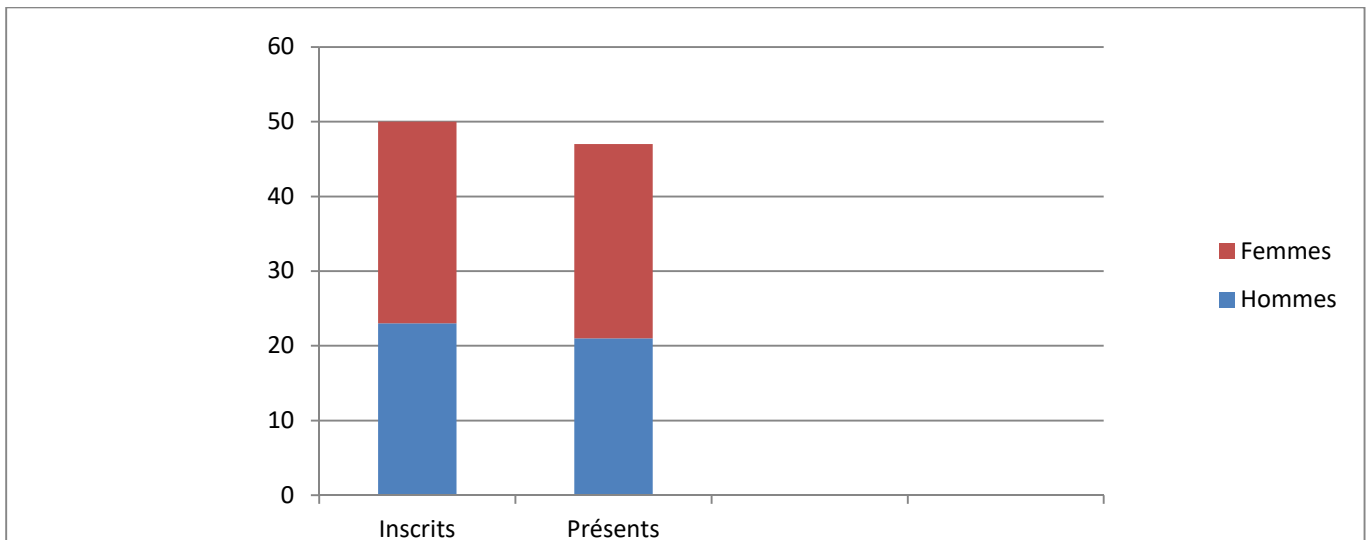


BILAN ET STATISTIQUES DES FORMATIONS 2022  
MARCHE AQUATIQUE ET CAEPMNS

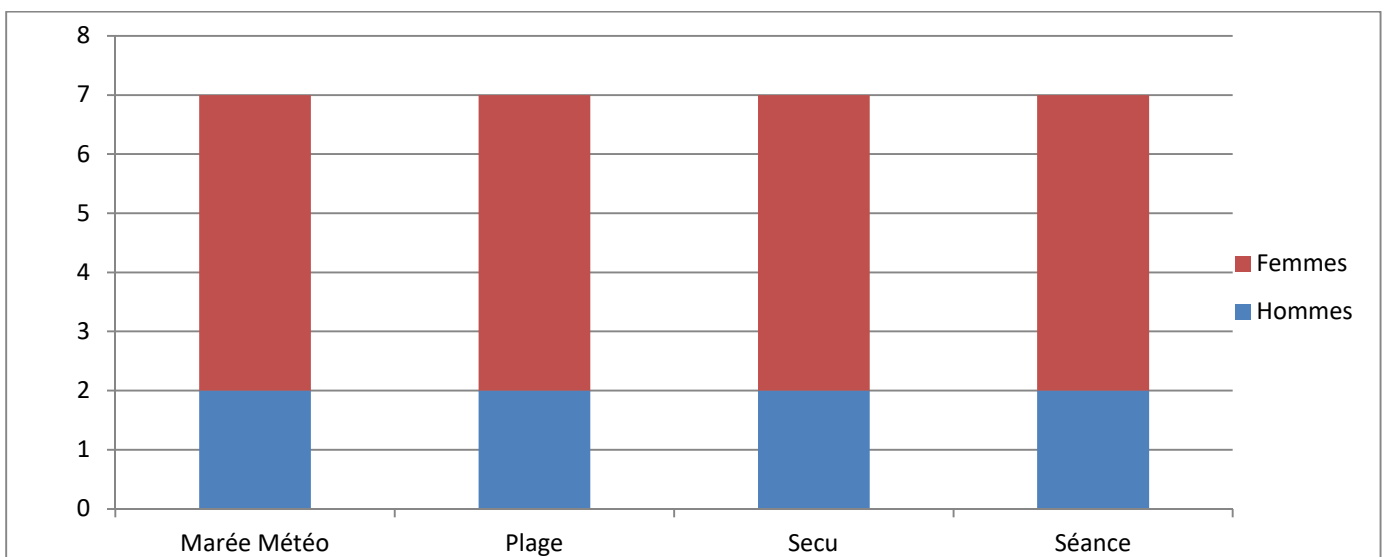
Organisme de formation : Aqua Breizh Club MNS pour la FFMNS. Ou prestation d'organisation et de coordination pour le CFA Campus Sport Bretagne.

Eléments statistiques :

Nombre de candidats inscrits, nombre de candidats présents :

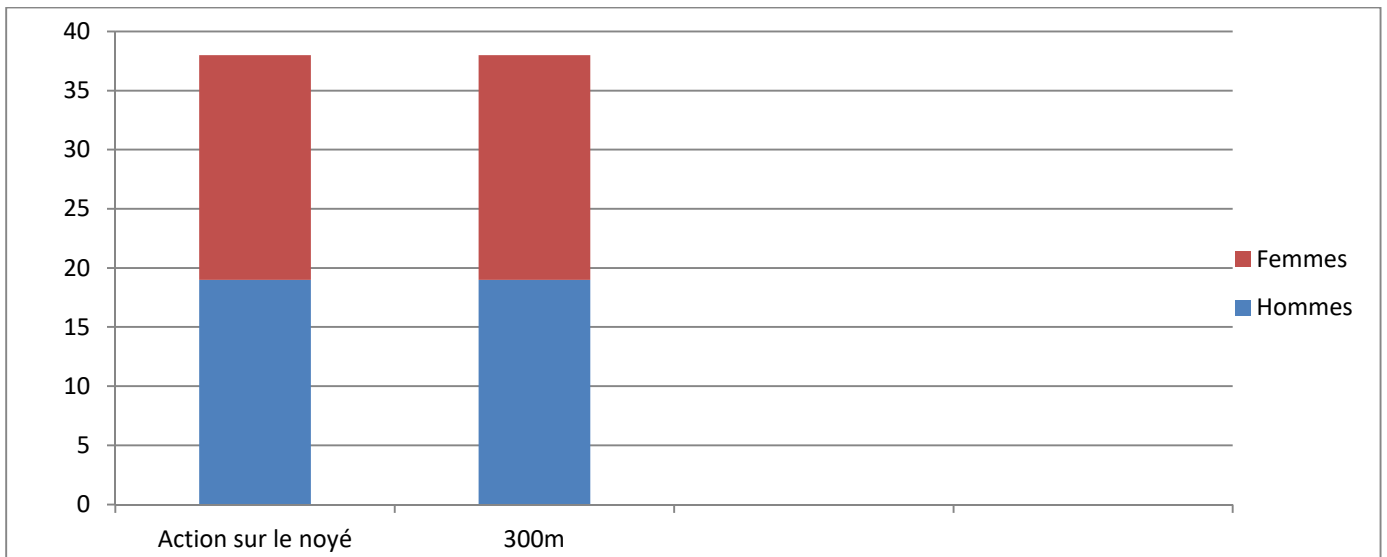


Nombre de candidats ayant satisfait aux épreuves de préparation et gestion de séance Marche Aquatique :

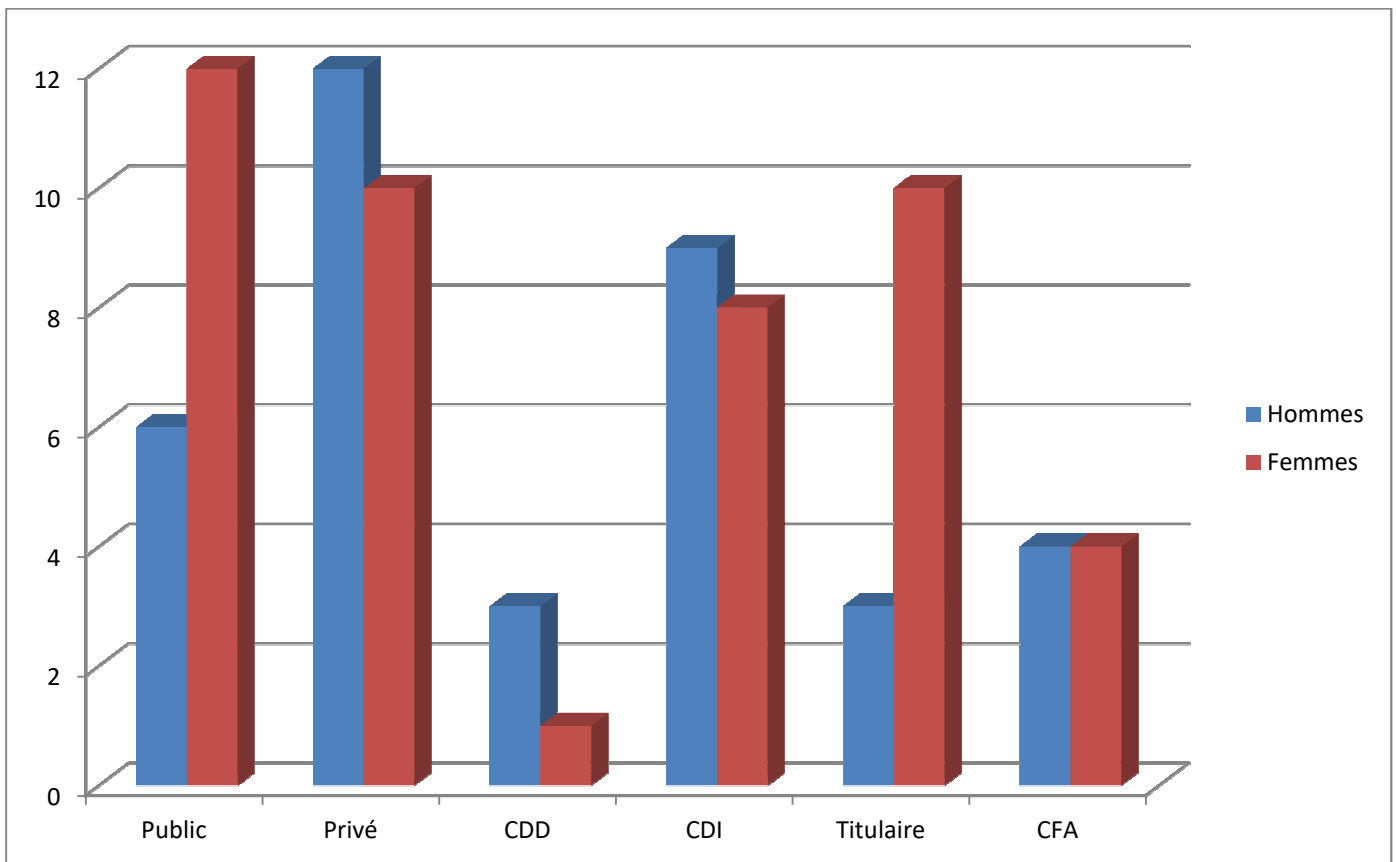




Nombre de candidats ayant satisfait aux certifications CAEPMNS :

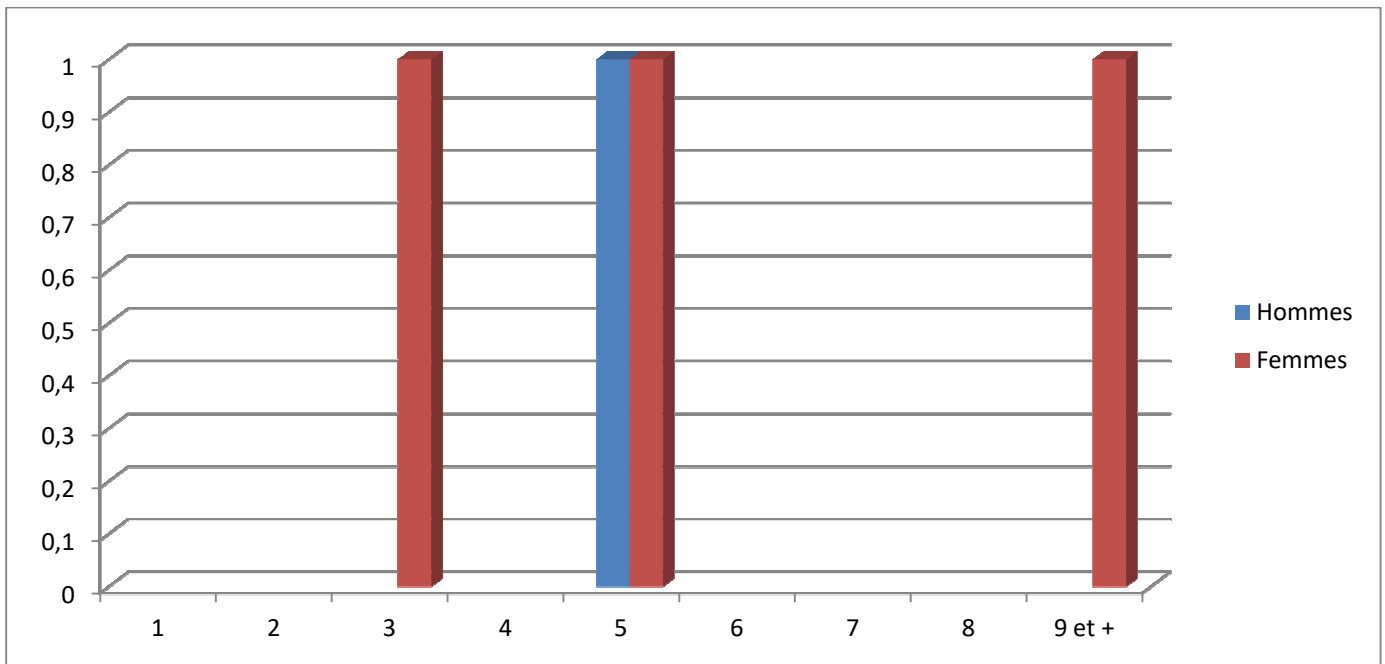


Types de postes de M.N.S. occupés :





Nombre d'encadrement de séance Marche Aquatique antérieure à la formation :



### Compte-rendu des sessions de formation :

Suite aux formations, le retour de l'équipe pédagogique est le suivant pour l'année 2022 :

La coordination pédagogique de la formation a permis d'assurer une qualité d'accueil et d'interventions, en lien étroit entre notre club O.F. et Aqua Breizh Club 44, le Campus, la FFMNS et la FFSS, les responsables de piscines, et les élus locaux de Vitré, Pornichet, La Baule, Le Pouliguen et Quiberon pour la coordination locale et la société Aquaform.

Ils nous ont donné toute satisfaction en termes de locaux d'accueil des sessions de formation. Pour cette raison les formateurs ont eu la possibilité d'exploitation du projet formatif théorique sur la marche aquatique et le milieu professionnel CAEPMNS. Salles de réunion, parking, projection, accès, plages, etc...

Le ruban pédagogique et les répartitions par créneau d'attribution de formateurs ont été respectés. Même si la météo était en limite haute de fonctionnement dans certains cas, la mise en situation pratique sous forme d'encadrement de séance fut un réel apport pour les stagiaires. Leurs retours en attestent.

Le public majoritairement jeune, professionnel et sportif nous a permis de mettre un engagement total dans les séances pratiques.

La méthode pédagogique mis en œuvre, mariait les contenus théoriques et plus majoritairement une pédagogie active, impliquant les stagiaires dans le rappel et la construction des savoirs.

Les projets concrets à mettre en place lors de la session, avait été explicités avec les formateurs en lien avec le memento référentiel de la FFMNS et l'arrêté du 20 janvier 2022.

En fonction du contexte (circonstances environnementales, milieu spécifique, clients...), la théorie déclarée (savoirs théoriques, procéduraux et règlementaires) engendra des procédures (savoir pratiquer, matérielles et



matérialisées) aboutissant à de l'intentionnel (buts, finalités, intentions) pour donner l'occasion aux stagiaires d'apporter des jugements professionnels (évaluations subjectives, opinions et commentaires sur la session).

100% des projets ont été menés à terme suivant la méthode spécifique employés par les formateurs. Et ce en recherchant la définition des procédures (savoir pratiquer) engagées pour conduire les actions éducatives, techniques et professionnelles vécues par les stagiaires.

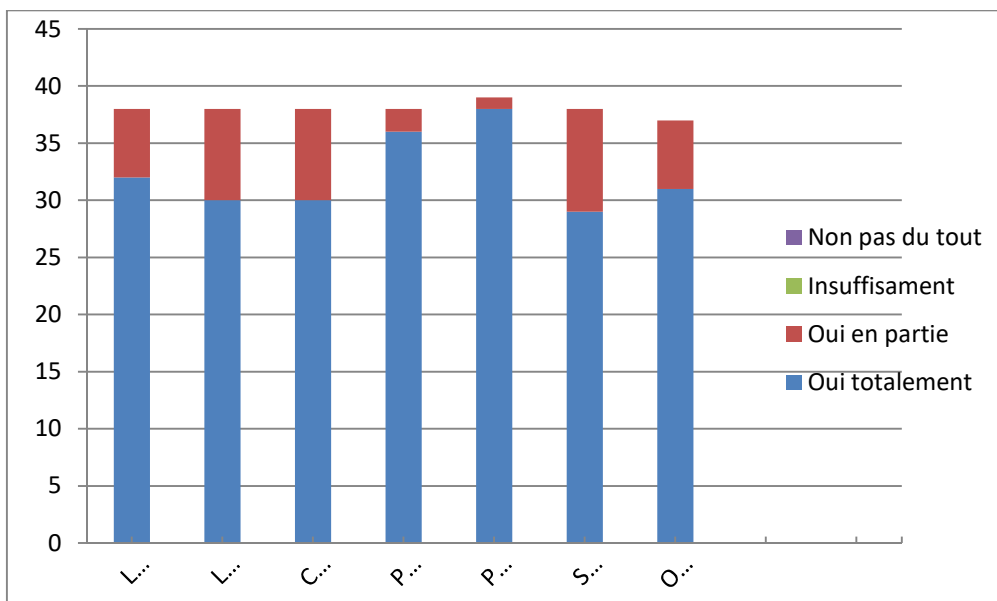
La totalité des stagiaires présents était impliqué, intéressé et ce dans un climat dynamique constructive. Seul 2 certifications n'ont pas eu la chance d'aboutir pour des raisons de santé. Les échanges professionnels furent nombreux et ont contribué à la découverte de situations spécifiques méconnues par certains M.N.S. Temps sur le plan pédagogique, que sur les contextes d'approche des actions de la profession. L'instructeur de secourisme alimentait spécifiquement les échanges concernant l'anticipation des risques et la gestion des situations dangereuses.

L'ensemble des formateurs - jurys et stagiaires furent heureux de la qualité des locaux et des plages mis à disposition.

Le règlement intérieur de la session a été totalement respecté durant l'ensemble de la session de formation. Infos sur [www.aquabreizhclubmns.com](http://www.aquabreizhclubmns.com)

Une adaptation spécifique personne en situation de handicap a été gérée lors d'une formation Marche Aquatique et notamment durant l'épreuve écrite. Un accompagnement spécifique et adapté fût engagé auprès d'une stagiaire « jeune maman ». Des conseils de techniques de sortie d'eau, explications spécifiques, accord d'une absence ponctuelle pour allaitement ont été prodigués.

Retranscription des observations des stagiaires :





Observations des stagiaires sur les sessions :

*Quels sont les « plus » de la formation ?*

« CAEPMNS : Réactualiser, échanger, partager nos connaissances et rencontrer des collègues, découvrir les nouvelles activités et nouvelles lois. / Echanges intéressants. / Réglementation, texte officiel. / Echange. / Mise à jour de la réglementation. Comment nous protéger dans notre métier. Rappel secourisme et action sur le noyé. / Informations sur la réglementation. Les explications, les échanges. / Bilan général très bonne formation. Préparation à la certification dans les conditions d'évaluation. / La réglementation nous fait un rappel à l'ordre sur les différents problèmes rencontrés dans nos structures. Pouvoir échanger avec des professionnels. / Des échanges interprofessionnels. Le cadre de pratique. / Avoir les réponses aux différentes questions. Obtenir les contacts utiles. / Beaucoup de termes et de connaissances ont permis de me mettre à jour sur les devoirs et les obligations législative de l'entreprise. Sur le plan professionnel les questions que nous avons ont toutes été évoquées et ont toutes eu une réponse. / Mise à jour et nouvelles connaissances en terme de réglementation. Formateurs avec une réelle connaissance des lois, droits, devoirs, obligations (aucune question n'est restée sans réponse. / Très bon apport en réglementation professionnelle. Cependant ce devrait être nos supérieurs ou RH qui devraient venir écouter car dans « la réalité » faire appliquer est très difficile. / Rappel de la réglementation. Révision secourisme. Pratique du sauvetage. / Aspects législatifs (grâce au syndicat !). Professionnalisme. / Les connaissances des formateurs. Apprentissage de la sortie d'eau ventrale. / Apprendre d'avantage au niveau de la réglementation et d'avoir les réponses à nos questions dans notre cadre de travail. / Les rappels de la réglementation ainsi que les nouvelles normes. / Echanges entre professionnels. / La préparation aux questionnements de l'épreuve de secourisme (qui permet d'être plus à l'aise durant l'épreuve. ) / Rappels sur réglementation, gestes techniques. / Apport important en informations (réglementaires principalement). Diversité des formateurs. / Les infos sur les obligations réglementaires en ERP en piscine, et surtout par rapport au nombre de MNS obligatoires en piscine municipale pour le fonctionnement et la sécurité optimum. / Les objectifs sont clairement annoncés. / Apports de qualité. Approche des nouvelles tendances dans le milieu aquatique. Plusieurs intervenants spécifiques dans des domaines d'activités différents (secourisme, aquagym, code du travail). / Je sens que je me suis améliorée sur les techniques de sauvetage et de secourisme. / La découverte de la Marche Aquatique. / Bon accompagnement pour la réussite de l'examen final. / Lois et réglementation – cadre juridique. / Le maintien de compétences (secourisme / réglementation). / Sortir de sa zone de confort. La pratique d'une autre activité aquatique > ici le longe côte. Se remettre en question sans jugement. / Avoir une remise en question personnelle. Sortir de sa zone de confort. / Apports législatifs complémentaires des intervenants. / Formation très dynamique et conviviale. Des formateurs très complets et expérimentés. / Pouvoir s'entraîner avant l'examen. »

« Marche Aquatique : Contenu, législation, support. Convivialité, bon groupe, entraide, bonne ambiance et bons moments de partage. Formateurs pros et bienveillants. Très intéressant encadrer différents publics notamment patients du centre psychologique. / L'échange d'expériences entre nous. La convivialité. Mes groupes encadrés dans la pratique. / Les aménagements en mer avec les groupes handi. Les formateurs agréables et à l'écoute. / Convivialité, écoute, bonne humeur, disponibilité des encadrants. Participation du centre psy et public de Stéphane ? Site en situation. / Cohésion de groupe. Pratique sur différents site. Ecoute et bienveillance. / Super groupe & très bonne cohésion. »



### *Que faudrait-il améliorer dans cette formation ?*

«CAEPMNS : Merci aux formateurs pour leurs bienveillances et leurs conseils. / Plus de secourisme. / + de formation aquagym ou autres. / Le mardi : théorie le matin + pratique l'après midi ou faire 3 ateliers comme le lundi après-midi. Pause 1h30 + repas ensemble. / Il me manque un peu plus de tps avec le secourisme (impression de précipitation ou tps). Le tps du midi pas de cohésion Dommage ! / Peut-être des ateliers divers et variés. / Peut être un essai sur les nouvelles animations. Du soleil. / Une sortie mer (comme il y a 5 ans) ! / + de secourisme. / Le temps de révision pour le secourisme trop court. Des supports visuel détaillés avec lequel nous reportons suite à la formation. / Rajouter un temps plus ludique avec tous les MNS du CAEPMNS (Water polo Paddle Relais...). / Plus de secourisme. Plus d'échanges entre collègues. Moins de théorie. Apporter une évaluation continue à la place de la certification finale. / Temps du midi : repas tous ensemble, possibilité de réserver pour tout le monde, réduire le temps de pause du midi pour terminer plus tôt vers 17H. / Après midi du mardi beaucoup trop théorique, refaire des ateliers. / Faire plus de petits ateliers comme le lundi après-midi. / Le repas du midi tous ensemble serait un moyen de faire encore plus connaissance et permettrait encore plus d'échanges entre collègues. Raccourcir la pause méridienne. / Faire en continue, sans avoir de certif. / Moins de théorie et d'avantage de pratique. / Faire plus d'activités diverses et que cette formation soit plutôt en contrôle continu. / 8h30 – 19h c'est un gros volume sur 2 jours. Je regrette le côté « certification » (examen). C'est un plaisir de rencontrer des collègues tous les 5 ans et d'échanger. Le côté examen terni un peu le plaisir. / Améliorer les contenus (ex : aquagym, nous donner des outils pour nos futurs cours.) / Apporter un support papier (ex. découverte de l'activité longue côte > cadre réglementaire de la pratique. / Peut-être les horaires entre 12h et 14h un peu + court, 30'en -. / Peut-être avoir plus de temps d'échanges entre collègues. / J'ai trouvé la formation un peu « stressante » parfois il était difficile d'échanger > le sentiment de se faire « gronder » et que c'était compliqué parfois de se faire comprendre. Sentiment de « jugement ». / Diminuer la pression en utilisant moins le mot « ajournement » durant ces quelques jours. / Diminuer une certaine pression. / Dissertier des différentes pédagogies appliquées à l'enseignement de la natation enfant et adulte. / + de milieu naturel, + de sauvetage, + de pédagogie. / plus d'exercices en extérieur. »

« Marche Aquatique : Juste mieux prévenir en amont entre les différentes sessions lié aux marées etc... Lieu d'hébergement à privilégier pour mieux se retrouver. / Pouvoir être sur un poste de secours sur la plage afin d'avoir un point d'eau pour se rincer. / Lieu de cours plus proche de la plage (ex : poste de secours Pornichet) avec douche. »

### *Que vous a-t-elle apportée ?*

« CAEPMNS : Remise à niveau, connaissances sur notre métier, sur les activités proposées ailleurs, et une belle dynamique. / Connaissances sur notre évolution. / Plus de réglementation des réponses à mes questions. / Un cadre réglementaire clair et précis. Une découverte de nouvelles activités. Découvrir et connaître de nouveaux collègues. / Plein d'informations au niveau du cadre réglementaire. Prendre encore plus conscience de l'importance de nos droits mais aussi d'aller chercher l'info. Merci. / Des nouvelles informations en rapport avec le métier. / Un échange avec d'autres MNS très enrichissant. De l'aide pour notre futur. / Une mise à jour des textes réglementaires. Des échanges enrichissants avec les candidats. / Echange avec les différents MNS. / Des connaissances. Une meilleure approche du métier de MNS. / Révisions des sorties d'eau. Echanges avec d'autres MNS, modes d'apprentissages, astuces pour fabriquer



du matériel pédagogique). / Connaissances du droit du travail. / Des connaissances sur la réglementation. / Remise à niveau sur la réglementation. / Mise à jour des connaissances puisque je ne suis pas en « poste fixe » et n'ai pas obligatoirement une activité régulière. / Beaucoup d'infos sur la législation, les condit° de travail. Echange entre MNS. / Partage de connaissances avec des collègues MNS. D'avoir d'avantage des « billes » pour améliorer notre quotidien au travail. / Intéressant pour les rencontres entre MNS. / Droit du travail. Réglementation, évolution des lois, droits, conditions de travail. / La certification obligatoire ! Un « contrôle continu » aurait plus de cohérence. / Elle m'a appris que je devais me préparer mieux au secourisme (sortie d'eau, forme physique+++). / Découverte de l'activité longe côte et de son environnement réglementaire. Remise à niveau générale. / Connaissances ++ en Marche Aquatique sur l'organisation réglementaire. Toujours plus d'échanges entre MNS et des petits + pr être+ efficace en sauvetage. / Des liens importants pour des sources administratives. / De nouvelles connaissances. Des révisions dans différents domaines. Des prises de conscience (droit, devoirs). / + apprentissage de certaines notions réglementaires que j'ignorais. / La découverte de la Marche Aquatique. / Le CAEPMNS. / Connaître mieux la spécialité. Découverte véritable de la profession au travers des expériences diverses. / Apport sur la réglementation. / Mise à jour de certain point juridique. / Prendre connaissance de l'évolution de notre métier. / Des éclaircissement des obligations administratives. / Rappel connaissances générales. / Beaucoup d'apport sur la réglementation. Echanges et retours d'expérience notamment pour le secourisme. Merci ! / Des bleues 😂 »

« Marche Aquatique : Beaucoup d'infos et réponses à mes questions sur sécurité, législation, démarche. / Une pertinence vis-à-vis de notre profession. / Des connaissances sur la mise en place et la pratique de l'activité. / Connaissances sur la partie administrative. Réglementation et obligation d'encadrement. / J'ai beaucoup appris sur les conditions météo et comment organiser la séance et le temps. / Notions réglementaires et sécuritaires liées à la pratique. / Beaucoup de bonne humeur et aspect réglementaire vu . »

#### Incidents le cas échéant et/ou observations particulières :

Rien de grave à signaler en dehors d'une blessure lors de l'atelier « action sur le noyé » d'une session de CAEPMNS ayant entraînée le décalage de la certification de 2 collègue MNS.

Valérie B. en session de CAEPMNS à Brest sept 2022, stagiaire qui était initialement prévue à Quiberon avec l'ERFAN fin août 2022, et qui a été placée dans cette session en raison d'une situation COVID-19, est arrivée avec sa CAEPMNS alors qu'elle était absente à la session de Quiberon.

Après rapprochement avec Annie PINEY de la DRAJES Bretagne, nous lui avons demandé de donner ce document DRAJES erroné au président de jury le 7 septembre 2022. Celui-ci l'a récupéré afin de le transmettre à la DRAJES Bretagne avec les PV de fin de jury de cette session de CAEPMNS.

#### Projection possible pour l'an prochain :

Renouvellement des sessions en prenant en compte les propositions des stagiaires en fonctions des obligations liées à la formation référencée Qualiopi, les arrêtés de CAEPMNS et le référentiel de formation FFMNS.

Nous remettons en place les ateliers du 1<sup>er</sup> jour durant la seconde journée des CAEPMNS pour augmenter le dynamisme pédagogique.

Mise en place d'une formation Marche Aquatique en Martinique les 11, 12 et 13 novembre 2022 est confirmée suite aux sollicitations des collègues des Antilles.





Le secourisme PSE1 & ou 2 étant révisé tous les ans sur une journée orientée par la DGSC, les CAEPMNS dépendant du Ministère des Sports et non du Ministère de l'Intérieur n'augmenteront pas le temps dédiés au secourisme.

Nous nous assurerons que le lien avec la FFSS et le Campus CFA Bretagne sera bien défini courant mars 2023 afin d'éviter les impaires estivaux de l'été 2022.

L'hébergement, le transport et la restauration ne pouvant entrer dans l'axe formatif, nous ne pourrions pas intégrer ces éléments demandés par les stagiaires. Cependant, nous proposerons des solutions locales indirectes en invitant les stagiaires au rassemblement possible durant la pause méridienne. L'exploitation d'un poste de secours plage pour la formation marche aquatique est certes une bonne idée. Cependant, les conditions d'accueil pour la partie théorique sont limitées dans cet E.R.P. ne pouvant pas forcément accueillir du public formatif. Nous retenons pourtant cette idée au cas où un contexte d'accueil nous serait proposé. Nous pensons par exemple à la piscine de PIRIAC.

Hugues LEBLANC, Maître-Nageur Sauveteur, président d'Aqua Breizh Club MNS, directeur des formations

Fait à VITRE le 09/09/2022

**Poursuite de ce bilan annuel au fil de l'eau jusqu'à fin décembre 2022.**

9, rue Emilia Lebreton 35500 VITRE Tel.: 06 23 06 57 78 [aquabreizhclubmns@gmail.com](mailto:aquabreizhclubmns@gmail.com)  
Association loi 1901 APE 9312Z non assujetti à la TVA SIRET : 811 579 622 00010  
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 53350983135 auprès du préfet de région de Bretagne